

## PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-26-002078

Valable 5 ans à compter du 05 mai 2026

---

<b>Demandeur</b>	SAINT CLAIR TEXTILES 415 Avenue de Savoie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR France
<b>SIREN</b>	381424712
<b>Référence commerciale</b>	SUNVIEW 40
<b>Description sommaire fournie par le demandeur</b>	Grille 100% polyester enduite de PVC, à raison de 270 g/m <sup>2</sup> , ignifugée par enduction.
<b>Masse surfacique déterminée par le laboratoire</b>	433 g/m <sup>2</sup> ± 10%
<b>Épaisseur mesurée par le laboratoire</b>	0,74 mm ± 10%
<b>Coloris</b>	Tous coloris
<b>Utilisation</b>	Protection solaire, Brises vent, Grille protection façade, Stores verticaux

### Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

### Classement :

M2

**Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986)** : Non limitée à priori

*Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-26-002078-BE du 07 mai 2026.*

*Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.*

Saint-Aubin, le 07 mai 2026

X 

---

Chargé d'affaires  
Signé par : Laure BARBIER

X 

---

Superviseur  
Signé par : Lise RODIER